

## Ordre du jour de l'assemblée générale 2019

---

**Lieu:** Hôtel Schweizerhof, Lucerne

**Date:** 14 novembre 2019, 13:30 h

1. Salutations
2. Adoption de l'ordre du jour et désignation des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'assemblée générale 2018
4. Rapport d'activités 2019
5. Intensification et institutionnalisation de la collaboration avec la Fondation pour la formation continue des juges suisses
6. Modification des statuts  
Art. 3 Membres  
  
Peuvent être membres de l'association:  
  
a) les juges des tribunaux et les procureurs, qu'ils soient en activité ou à la retraite.  
  
b) les personnes morales dont les buts sont en accord avec ceux de l'association.
7. Election complémentaire au comité: succession de Matthias Stein
8. Comptes 2018 et tendances 2019
9. Budget 2020
10. Activités de l'association en 2020 (aperçu)
11. Propositions des membres
12. Divers